AFAD TOGO

Alliance Fraternelle Aide pour le Développement
Alliance Fraternal Aid for Development
Allianz Brüderliche Hilfe Entwicklung

Projet : **Eau potable, hygiène et assainissement pour l'amélioration de la santé des populations de la zone d'Elemé.**

RAPPORT DES ACTIVITES DE FIN DE PHASE : PERIODE DE SEPTEMBRE 2013 A AOUT 2015

Présenté par le Chargé de projet

Septembre 2015

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de promotion de la santé des populations, l'ONG AFAD Togo avait initié et réalisé un projet de fourniture d'eau potable à trois villages (Kpakopé, Tsitsakopé et Kopégan) de sa zone d'intervention, grâce au soutien financier de la Fondation suisse Volkart Vision et IAMANEH Suisse. Afin de pérenniser les acquis des activités entreprises, une seconde phase du projet a été initiée, intégrant la composante hygiène et assainissement. Pour cette phase du projet, AFAD a obtenu l'appui financier de La Chaîne du Bonheur et IAMANEH, deux organisations d'entraide suisses, pour la mise en œuvre des activités. L'objectif de ce projet est de pérenniser la gestion de l'eau potable, de l'hygiène et assainissement, dans les trois villages ayant bénéficié des ouvrages d'eau potable, pour améliorer la santé de la population. Le présent rapport présente les activités réalisées durant la période de septembre 2013 à août 2015.
Les acquis fondamentaux de cette période sont entre autre : la prise en main de la gestion du système d'eau par les acteurs locaux (suite aux renforcements de leurs capacités), l'adoption de bonnes pratiques en matière d'eau, hygiène et assainissement, la construction des latrines écologiques prévues, la disponibilité de l'eau potable dans les structures publiques (CMS, écoles primaires et collège, la disponibilité d'un cadre de rencontre des organes de gestion du système d'eau etc.

1. Cadre opérationnel

Au cours de cette phase, certaines activités, programmées dans le document de projet, mais non budgétisées ont été aussi réalisées (en première année) sur accord budgétaire d'IAMANEH. Il s'agit de :

- ✓ Branchement d'eau pour les écoles primaires de Kpakopé et Elémé ;
- ✓ L'installation des dispositifs de lavage des mains dans les deux écoles et le collège ;
- ✓ La construction de placards (armoires) dans le bureau et magasin du comité eau ;
- ✓ La fabrication des meubles et mobiliers de bureau pour le comité eau et ;
- ✓ L'installation de l'éclairage solaire au niveau du bureau/magasin du comité eau.

Aussi, certaines activités supplémentaires ont été réalisées (au cours de la deuxième année) eu égard aux activités de réorganisation spatiale du projet santé à Kpakopé, dans une logique de préparation des trois quartiers non encore atteints par le réseau d'eau, pour mieux accueillir les activités de la nouvelle phase de projet eau devant leur amener l'eau potable à partir du système d'eau existant. Ces activités sont entre autre :

- ✓ La mise en place et la formation des membres des nouveaux comités eau (Avémégbé, Anyigbadzé et Togomé) ;
- ✓ L'identification et la formation d'un technicien endogène pour chacun de ces quartiers (3 au total) et leur dotation en caisse à outils de maintenance.

2. Projet

2.1. Objectifs du projet

☞ **Objectif principal**

Pérenniser la gestion de l'eau potable, de l'hygiène et l'assainissement par les communautés dans les trois villages voisins du Centre Médico-Social d'Elemé (Togo) pour améliorer durablement la situation de santé, surtout des femmes et enfants, dans la zone cible.

☞ **Objectifs spécifiques**

- Renforcer le dispositif du maintien en sécurisant la pérennité du système de financement de l'eau dans les trois villages du projet, les établissements scolaires et formation sanitaire de ces communautés ;
- Installer et renforcer le suivi technique des infrastructures d'eau ;
- Renforcer la sensibilisation de la population pour la promotion de l'hygiène, assainissement et la prise en charge de la gestion des équipements d'AEPHA ;
- Promouvoir des latrines écologiques adaptées, types ECOSAN, et leur utilisation au niveau des familles ;
- Brancher le Centre de santé et le Collège au système d'eau ;
- Développer des mécanismes de collaboration et d'échange sur des questions d'eau entre les communautés locales, l'administration régionale et les structures gouvernementales nationales.

2.2. Activités et résultats obtenus

2.2.1. Activités réalisées

a) Renforcer le dispositif du maintien en sécurisant la pérennité du système de financement de l'eau dans les trois villages du projet, les établissements scolaires et formation sanitaire de ces communautés

- **Mise en place des organes de gestions du système d'eau, et les dispositifs d'autofinancement du projet par la communauté elle-même**

Il est prévu de mettre en place des comités eau dans les villages du projet pour la prise en charge de la gestion locale du système d'eau. C'est ainsi qu'un comité d'eau a été mis en place dans chacun des trois villages. Chaque comité comprend cinq (05) membres dont au minimum 40% de femmes. Vu la disposition géographique du village de Kpakopé dont les deux fontaines sont situées dans deux quartiers différents distants de plus d'1 Km, il est devenu plus judicieux de mettre en place deux comités séparés pour faciliter la gestion des deux points d'eau. Le résultat a été concluant et ces deux fontaines sont bien utilisées et entretenues maintenant. Le comité de gestion fédéral est composé aujourd'hui de 20 membres. Nous avons jugé bon de rassembler tous les membres des quatre comités eau au niveau fédéral afin de leur faciliter le partage des informations et des expériences. Les femmes sont représentées à 50% dans le comité fédéral, mais elles sont à 40% dans les comités de Kpakopé village, Tsitsakopé et Kopégan et à 80% à Kpakopé Dzogbé. Cette représentativité des femmes montre leur forte implication dans la gestion du système d'eau. Les comités d'eau de chaque village veillent à ce que le système d'eau soit en sécurité et fonctionne bien afin que la population ait de l'eau en permanence dans chaque village ; motivent la population à contribuer financièrement pour le maintien du système ; définissent en concert avec toute la communauté les modalités de payement ; définissent la responsabilité de chacun des membres. Le comité fédéral joue le même rôle à un niveau plus central et gère la caisse eau de tout le système. Il prend aussi les grandes décisions à appliquer dans chaque village. Chaque comité se réunit une fois par mois et extraordinairement selon les besoins. Les comités sont fonctionnels, plus autonomes dans la

gestion du réseau d'eau. Ils ont néanmoins besoin d'un suivi permanent pour aller vers une gestion plus rationnelle. Ils sont respectés par la communauté. A ces 4 comités eau vont s'ajouter les 3 (des nouveaux quartiers) nouvellement mis en place et formés.

Les 12 fontainières (2 par fontaines) sont toutes des femmes. C'est seulement dans les techniciens endogènes qu'on ne dispose pas de femme.

Comme impact, on peut noter la bonne utilisation des fontaines, leur entretien, le payement de l'eau par la population au niveau des fontaines, le règlement régulier des factures d'eau par les fontainières et les usagers privés. La caisse du comité eau central est à plus de 1 100 000FCFA.

- **Construction d'un bureau-magasin administratif pour le Comité de gestion du projet eau**

Le projet a prévu de construire un bureau-magasin pour la gestion administrative et le stockage des pièces de rechange et autres matériels du projet. Ce bureau-magasin est construit et est équipé de table-bureaux, bancs et armoires. Il sert maintenant de cadre de rencontre pour les réunions du comité eau central ; de cadre de payement des factures pour les usagers et de lieu de stockage des pièces, matériels et outils de maintenance du réseau d'eau. Les outils de gestion administrative et financière aussi sont gardés dans le bureau. Entretemps, nous avons sollicité d'IAMANEH un appui supplémentaire pour l'installation d'un système d'éclairage du bureau-magasin. Cet appui nous a été accordé et le système d'éclairage solaire est installé, permettant d'éclairer les locaux la nuit et de faire certaines rencontres les soirs. Le seul point faible à noter lors de la construction du bureau-magasin est que la population n'a pas pu fabriquer à temps les briques pour la construction du bâtiment. Ce qui nous a amené à adopter les briques en ciment pour pouvoir construire le bâtiment dans le temps. Aujourd'hui, le comité eau tient ses réunions facilement dans un cadre adapté et garde ses outils/matériels dans un lieu sécurisé.

Vue du bureau/magasin fini et en exploitation

- **Construction des outils de gestion de l'eau et de stockage des pièces de rechange**

Pour le stockage des pièces de rechange, une armoire de deux battants a été construit dans le bureau et le magasin, qui lui-même sert de lieu de stockage des autres matériels et matériaux du projet (tuyaux, caisses à outils, bancs, ciment etc.). Certains outils de gestion ont aussi été mis en place pour la gestion administrative et financière du système d'eau. Il s'agit des cahiers de réunion, des fontainiers, de relevé des consommations, de caisse, de

banque et brouillard de caisse qui sont gérés par le Secrétaire et la Trésorière du comité fédéral. Un facturier a été aussi imprimé et sert de base pour la facturation des consommations aux usagers. Ces outils permettent la traçabilité des activités du comité eau. Seulement, leur tenue n'est pas aussi facile pour les membres, compte tenu de leur niveau de scolarisation faible. Toutefois, un accompagnement leur est donné pour que les outils indispensables soit tenus. Résultat : on constate une fluidité dans la gestion financière du réseau et de plus en plus de responsabilité dans sa gestion administrative.

- **Formation et équipement des techniciens endogènes en outils de maintenance**

Pour la maintenance du système d'eau au niveau local, il est prévu de former 6 techniciens endogènes (2 par village) et les équiper pour les interventions primaires sur le réseau. Sur les 6 techniciens endogènes, 2 ont été premièrement formés (de façon plus pointue) lors de la réalisation des travaux d'adduction d'eau et de mise en place du système global dans la première phase du projet. Pour compléter la liste, 4 techniciens endogènes ont été identifiés et formés par le plombier ayant réalisé l'adduction d'eau, avec l'appui des anciens techniciens, au cours de la première année. Cette formation a eu lieu lors de la réalisation des travaux de connexion des infrastructures publiques au réseau d'eau potable. La période de formation a été aussi une occasion de recyclage pour les deux premiers TE. La formation était exclusivement axée sur la plomberie, puisque les côtés électricité et solaire sont des domaines sensibles et trop techniques dont on ne peut transmettre facilement les compétences aux techniciens endogènes. Au cours de la deuxième année du projet et lors du recyclage des techniciens endogènes, 3 nouveaux TE identifiés dans les nouveaux quartiers ont été associés à la formation comme expliqué plus haut.

Aussi, les outils de maintenance ont été acquis ; des caisses contenant toutes les catégories de clés et d'autres clés complémentaires permettant de faire des interventions sur le réseau, tant au niveau plomberie qu'électricité. Ainsi, à ce jour, neuf techniciens endogènes sont formés (dont deux sont plus expérimentés) et disposent du matériel nécessaire pour le travail. Seulement, un technicien (de Tsitsakopé) a quitté son village pour une autre localité du pays, pour des raisons professionnelles. Donc 8 techniciens sont disponibles sur les 9 formés. Leurs tâches essentielles se résument actuellement aux relevés de compteurs chez les usagers, l'entretien (nettoyage) des plaques solaires et quelques rares réparations sur le réseau en cas de fuite d'eau et de remplacement de robinets défaillants. Il faut noter quand même que le réseau fonctionne bien et ne connait pas de pannes notoires.

Lors de la formation des TE

Caisses à outils et autres clés

- **Tenir une réunion mensuelle d'information du comité eau élargie à d'autres acteurs (TE[1], AF[2]…)**

Selon la programmation, chaque comité eau se réunit mensuellement dans son village pour réfléchir sur le bon fonctionnement du réseau et prendre des décisions concernant sa gestion, la mobilisation de la communauté autour du système etc. Les membres de CVD et fontainiers sont associés à ces réunions (au besoin) afin d'élargir les réflexions et décisions. Comme point fort, ces réunions ont permis aux différents acteurs de mieux situer leurs rôles et responsabilités dans la gestion et la pérennisation du système d'eau et de les assumer. On constate une prise en charge de plus en plus croissante des questions relatives à l'eau aussi bien dans l'utilisation, l'entretien que la gestion. Le point faible est que les différents acteurs impliqués dans ces réunions se mobilisent difficilement, compte tenu de leurs occupations respectives. Ceci ne permet pas souvent leur présence souhaitée à ces réunions ; d'où les contacts, motivations et accompagnements constants du Chef projet. Somme toute, ces réunions contribuent à une meilleure gestion du système d'eau actuellement.

Les participants à des réunions des comités eau dans le bureau de ce comité.

a) Installation et renforcement du suivi technique des infrastructures d'eau

- **Organisation des visites de suivi formatif par EAA (sur mandat)**

Au début du projet, une convention de partenariat a été signée avec EAA pour un accompagnement technique des premiers responsables du projet en termes d'expertise sur les questions d'eau, hygiène et assainissement. Dans cette optique, les outils de sensibilisation (outils PHAST) destinés aux animateurs ont été conçus et livrés à AFAD par EAA. Dans la même logique, EAA a animé la formation des Enseignants, des comités scolaires de santé (CSS) et des animateurs locaux/ASC. La structure joue aussi le rôle de conseil à l'équipe de projet. Globalement la collaboration s'est bien déroulée et les deux parties respectent l'esprit de la convention qui est de transférer les compétences nécessaires aux acteurs clés du projet afin de lui assurer la réussite et la pérennité.

[1] TE : Technicien endogène;
[2] AF : Agent Fontainier

- **Elaboration d'un programme de formation continue du Comité de gestion, et des autres acteurs du projet**

Pour un meilleur agencement des formations, un programme de formation a été élaboré afin de faciliter leur planification et déroulement. Cette programmation ne s'est pas limitée à la formation des membres du comité de gestion, mais elle est élargie à tous les acteurs du projet à former (comité eau, techniciens endogènes, CSS, enseignants, comités des parents d'élèves, animateurs locaux/ASC). Ceci a permis de dérouler aisément toutes les formations prévues pour cette phase de projet.

- **Formation du comité de gestion à l'évacuation régulière des eaux usées**

Les membres des comités eau ont été informés sur la nécessité de vider les eaux usées des puits perdus installés à côté des bornes fontaines afin de limiter la reproduction et la prolifération des moustiques (vecteurs de la malaria). Ils savent que ces eaux peuvent être récupérées pour arroser de petits jardins à proximité des fontaines ou qu'elles peuvent être traitées avec du pétrole ou de la vidange qui tuent les larves à leurs surfaces. Pour le moment, cette activité ne pose pas de problème car, l'intérieur des puits perdus n'est pas cimenté et l'eau qui y est évacuée s'infiltre facilement dans le sol au fur et à mesure.

b) Renforcer la sensibilisation de la population pour la promotion de l'hygiène, assainissement et la prise en charge de la gestion des équipements d'AEPHA.

- **Equipement des animatrices / animateurs locaux en outils ou matériel de sensibilisation**

Des kits de sensibilisation sont conçus par EAA et mis à disposition du projet pour les animateurs locaux et agents de santé communautaire. Ces kits s'appellent Outils PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation), un acronyme anglais dont la traduction veut dire Participation à la Transformation en matière d'Hygiène et Assainissement. C'est un ensemble d'images qui traduisent les comportements quotidiens (mauvais et bons) dans le domaine d'eau, hygiène et assainissement. Ces images sont regroupés en plusieurs lots adaptés pour la sensibilisation selon des thèmes précis : histoire à hiatus qui parle de l'hygiène du milieu ; l'échelle d'eau qui parle des différentes sources d'approvisionnement en eau en mettant un accent final sur les bonnes ; l'échelle d'assainissement qui éduque sur les différentes manières de défécation (de faire les besoins) dans le village pour s'accorder sur la meilleure et plus saine ; les trois piles de cartes assorties qui parlent des diverses manières de s'approvisionner en eau, de la transporter, de la stocker et de l'utiliser afin de choisir les bonnes etc. ; les voies de contamination des maladies et barrières sanitaires etc. Ces outils PHAST contiennent aussi des images qui permettent de faire les animations similaires au niveau scolaire (hygiène de l'environnement scolaire, porte d'entrée des maladies et barrières etc.)

Outils PHAST et …

… animation sur un thème avec les animateurs

- **Organisation des activités de sensibilisation sur les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement ainsi que l'utilisation du système d'eau installé dans les communautés des trois villages cibles à travers les animateurs du projet, les agents de santé communautaires et les comités scolaires d'eau**

L'idée d'un concours de propreté a été introduite dans les communautés, mais nous ne sommes pas encore arrivés à l'étape de récompense en prix. Toutefois, cette information a permis aux localités du projet d'instaurer l'exécution régulière des travaux communautaires liés à l'hygiène du milieu et assainissement. Ceci donne aujourd'hui une meilleure image d'elles qu'au paravent.

Quelques images des travaux communautaires

- **Formation et accompagnement des comités scolaires d'eau (comités des parents d'élèves, comités de santé scolaire) pour le travail de sensibilisation continue auprès des élèves, leurs familles et les communautés**

Des groupes de 14 élèves (7 filles et 7 garçons) appelés Clubs Scolaires de Santé ont été redynamisés et formés (en première et deuxième année) dans les trois établissements scolaires des villages du projet. Leur formation est axée sur l'importance de l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement à l'école pour la santé. Les majors (délégués) de classes et d'établissements ont été associés à cette formation. Les élèves membres des CSS sont répartis en binômes ayant des missions spécifiques dans l'établissement scolaire. Ils sont chargés, avec l'appui des enseignants choisis, de mobiliser les autres élèves pour

l'exécution des tâches suivantes : propreté de l'environnement scolaire, propreté des points d'eau, propreté des latrines (s'il y en a), hygiène corporelle, propreté des salles de classe, qualité et protection des aliments etc. Au cas où des règles d'hygiène sont négligées à ces niveaux, les membres des CSS attirent l'attention des enseignants qui prennent des dispositions avec le Directeur pour régler le problème.

Un groupe de trois enseignants par école a été aussi formé (première et deuxième année) pour le suivi des activités des CSS et la surveillance des règles d'hygiène à l'école. Les élèves des CSS sont aussi appelés à répliquer les bonnes pratiques en matière d'eau, hygiène et assainissement à la maison.

Les comités de parents d'élèves aussi ont été formés aux mêmes thématiques et ont pour mission de collaborer avec les écoles dans la gestion des responsabilités précitées.

Il faut noter qu'après ces deux séries de formation, la pratique des règles d'hygiène dans les écoles s'est améliorée. Mais la difficulté est que les élèves membres de ces comités (tout comme les enseignants) ne restent pas longtemps dans les mêmes écoles. Le suivi permettra de pérenniser cette tradition dans les écoles.

Les élèves des CSS et les enseignants et parents en atelier de formation

- **Equipement des établissements scolaires en systèmes de lavage des mains, et par ceci promotion de l'hygiène**

Après la formation des CSS et enseignants, des dispositifs de lavage des mains leur ont été offerts pour implantation et utilisation dans les écoles. Il s'agit d'un système de lavage des mains sans l'aide d'une tierce personne. Cet outil sert énormément les élèves pour le lavage des mains surtout en période de pauses pour le petit déjeuner.

Chaque école a reçu également deux outils PHAST pour la sensibilisation de la population scolaire en matière d'hygiène et assainissement. Des postes à eau ont été aussi, offerts aux écoles pour mettre l'eau potable à disposition des élèves dans les classes.

Dispositifs de lavage des mains à Kpakopé

Outils PHAST remis aux Directeurs

Postes à eau installés dans les salles de classe… à la grande satisfaction des élèves

- **Formation des Animateurs locaux et ASC**

Le projet a prévu la formation de deux animateurs locaux par localité pour la sensibilisation de la population sur les questions d'eau hygiène et assainissement. A ces animateurs, nous avons associé les ASC du projet santé dans les localités du projet eau afin qu'ils leurs servent de repères et de mentors, étant donné que ces derniers sont habitués à ces genres d'activités en matière de santé communautaire. Ils avaient suivi une formation (animée par EAA) au cours de la première année (2 au 4 juin 2014) pour l'exercice de cette mission. Au cours de cette deuxième année du projet, la logique a été encore respectée et les animateurs locaux/ASC des trois villages ont été coachés du 8 au 10 juillet 2015 sur les thématiques pouvant leur permettre d'améliorer leurs prestations. Entre autres thèmes abordés, on peut noter : *l'animateur local et son rôle, l'eau-importance-protection, l'hygiène, l'assainissement, le lavage des mains, l'utilisation des outils PHAST, les techniques de communication (Causerie éducative, visite à domicile)* etc. Etant donné la difficulté de mobilisation de la population pour des grands regroupements, les participants ont été initiés à la stratégie de visites domiciliaires pour sensibiliser les ménages.

Après les formations, le suivi est fait par le Chef projet. La mobilisation de la population pour les réunions publiques n'est pas aisée ; ainsi, les animateurs procèdent plus par des séances avec des groupes organisés et les ménages chez eux.

Séances théorique et pratique lors de la formation des Animateurs Locaux et ASC

- **Sensibilisation de la population à la bonne gestion et utilisation de l'eau en vue de garantir la durabilité quantitative de l'eau potable**

Avant même la fin de la première phase du projet et depuis le début de cette phase, la sensibilisation de la population a été la préoccupation majeure de l'équipe du projet. Cette sensibilisation est organisée à travers diverses stratégies pour aboutir à la prise de conscience de la population de l'importance et de la pérennisation de l'eau potable pour une meilleure santé de la population. Ainsi, avant même la formation et l'équipement des animateurs locaux et ASC, les autres organisations de base comme les CVD, les églises, les clubs des mères du projet santé, les clubs scolaires de santé, les Enseignants etc. sont régulièrement entretenus sur ces thématiques afin de répercuter l'information dans la population. Les rassemblements communautaires sont souvent aussi exploités pour sensibiliser la population sur les mêmes questions. La formation et l'équipement des animateurs locaux et ASC est venu renforcer les opportunités de sensibilisation de la population. Ces animateurs ont été formés et sensibilisent dans les villages, mais il faut noter qu'il leur est difficile de mobiliser la population. Comme stratégie, ils adoptent aussi les visites à domicile pour faire passer les messages. La population comprend aujourd'hui que l'eau potable est nécessaire pour la santé. C'est ainsi que plus de 90% des ménages des villages qui en disposent payent et utilisent l'eau potable pour la consommation et l'alimentation. Beaucoup de ménages l'adoptent pour tous les besoins d'eau, car ils ne voient plus l'importance de se gêner pour aller chercher une eau non potable très loin. La sécurité du système préoccupe tout le monde dans la zone.

Le coût de 10F par bassine de 25/30 litres est adopté par la communauté au niveau des fontaines publiques. Pour une meilleure rentabilité de la caisse eau, la situation de départ, qui consiste à laisser les fontainières vendre l'eau et donner les fonds trouvés à la fin du mois pour être motivé, a changé. Actuellement, les fontainières sont facturées à 150F CFA le M^3 d'eau à la fin du mois et ne sont plus motivées séparément. Aussi, les usagers privés qui avaient du mal à consommer l'eau convenablement à la maison (à cause du coût du M^3 à 400F) ont demandé et obtenu auprès du comité de gestion une légère diminution de 100F. Donc le M^3 d'eau est facturé à 300F maintenant pour les branchements privés. Tout ceci permet aujourd'hui une meilleure consommation de l'eau et assure une rentrée d'argent

conséquente dans la caisse du comité eau. Le comité eau dispose aujourd'hui de plus de 1 100 000 F CFA à la banque et plus de 20 000FCFA en caisse.

- **Organisation des formations pratiques sur le respect des règles de protection de l'environnement**

Lors des différentes formations animées au cours de cette phase, une fenêtre est toujours ouverte pour expliquer aux participants l'importance de la protection de l'environnement et son avantage pour le bien-être. Le lien est fait entre l'assainissement et la préservation de l'environnement. Ainsi, la population est éduquée sur la nécessité de disposer des dépotoirs autorisés et entretenus, de construire des puits perdus pour les douches afin de mieux canaliser les eaux grises, construire les latrines et y faire les besoins pour éviter la pollution du sol et des eaux, d'éviter les feux de brousses anarchiques et planter/entretenir les arbres pour éviter l'érosion/pauvreté du sol et la dégradation de l'écosystème.

La difficulté est que les gens se voient dans la ferme (brousse) donc ne se gênaient pas trop pour certaines règles d'hygiène et assainissement. Mais avec les actions du projet et l'appui récent du service d'hygiène de district de santé de Kpélé (qui envoie un Assistant d'hygiène en supervision dans le milieu), les gens commencent par comprendre et adoptent de bons comportements en la matière.

c) Promouvoir des latrines écologiques adaptées, types ECOSAN, et leur utilisation

La latrine écologique (Ecological Sanitation : ECOSAN) est un type de latrine qui ne pollue pas l'environnement et qui est facilement construite à coût réduit. Elle présente des avantages pour l'agriculture du fait que les fèces et urines hygiénistes deviennent des fertilisants. Ce type de latrine est adopté actuellement par diverses organisations non gouvernementales (Borne Fonden, Croix Rouge Togolaise, EAA etc.) et la Direction de l'assainissement du ministère de la santé du Togo. Elles sont construites dans toutes les régions du Togo et des techniciens en la matière sont formés pour la promotion, la formation des maçons et des ménages.

Le projet a aussi adopté ce type de latrine et a contacté un spécialiste de la DPS Kloto qui a accepté nous accompagner dans la réalisation de ces ouvrages. Cette collaboration est formalisé et le technicien supérieur de génie sanitaire (TSGS) est disponible et œuvre avec l'équipe du projet.

- **Faire une campagne de sensibilisation et d'information sur l'utilisation des latrines écologiques**

Le TSGS fait un programme (connu du Chef projet) et passe périodiquement dans les villages pour sensibiliser la population sur les latrines écologiques que le projet prévoit de construire pour les familles désireuses. Les aspects abordés au cours de ces séances de sensibilisation sont entre autre : le lien entre la défécation dans la nature et les maladies, l'importance des latrines pour l'assainissement, les caractéristiques et avantages des latrines ECOSAN adoptées par le projet, les conditions à réunir pour en bénéficier etc. le Chef projet continue de relayer l'information dans la communauté pour l'information des ménages.

Séance de sensibilisation à Kopégan … *… et Kpakopé*

- **Identification des ménages pilotes pour la construction des latrines ECOSAN**

Suite aux sensibilisations répétées, des familles désireuses se manifestent en s'inscrivant pour construire les latrines chez elles. Les volontaires s'inscrivent chez les responsables de CVD qui transmettent les listes au Chef projet qui les enregistre avec leurs contributions. Ces contributions sont de 20 000 FCFA par latrine plus le sable, gravier, bois et eau nécessaire à la construction de la latrine. La quantité de ces matériaux est bien signifiée à la population. Il faut noter qu'au début du projet, les candidatures pour les latrines Ecosan ont été timides. Mais avec l'évolution des activités et la construction des latrines, les gens se manifestent davantage et le nombre de latrines prévu est atteint au terme du projet. Les dernières latrines de la liste sont en cours de finition.

- **Construction des latrines ECOSAN (15 par village) avec l'appui des techniciens expérimentés et la participation en main d'œuvre de la population**

Au début du processus de construction des latrines, les artisans locaux (3 maçons et 1 menuisier) ont été identifiés, sur la base de leur résidence permanente dans les villages, et formés par le spécialiste sur les techniques de construction. Après la phase de formation, les artisans locaux ont continué la construction des latrines. Au terme du projet, les 45 latrines prévues sont construites (20 en première année et 25 en deuxième année). Cela avait commencé timidement, mais le rythme s'est amélioré avec la réalisation des premières latrines.

Certaines latrines en utilisation

- **Construction des Latrines adaptées au type de sol en écartant les dangers potentiels de contamination**

Au cours de la formation des maçons, le type d'emplacement adapté pour l'implantation des latrines leur a été expliqué. Etant donné que l'eau ne doit jamais pénétrer la fosse, les bas-fonds et sols inondables sont évités et on implante les latrines à des endroits indiqués dans le ménage ou à côté. C'est fait de sorte que les plaques chauffantes reçoivent le soleil la majeure partie de la journée. Un béton de propreté est aussi posé au sol avant la construction de la fosse. Les normes techniques sont rigoureusement respectées dans la construction.

- **Formation des ménages et suivi continue de l'utilisation des latrines par la population et la gestion des déchets selon le principe ECOSAN**

Les latrines achevées sont mises en utilisation au fur et à mesure de qu'elles sont terminées. Les familles bénéficiaires sont entretenues au fur et à mesure, sur l'utilisation adéquate des latrines Ecosan, par le TSGS lors de ses passages. Le chef projet continue cette initiation et fait le suivi rapproché sur place.

- **Formation des ménages sur la technique de vidange de la latrine pleine et l'utilisation des excrétas**

Cette thématique est aussi abordée par le TSGS lors de ses séances de sensibilisations et de réunion-formation avec les familles bénéficiaires. Le Chef projet, étant sur place, continue dans la même logique avec les bénéficiaires. Et c'est les urines qui sont actuellement utilisés dans les champs comme urée. On n'en est quand même pas encore à la réutilisation des fèces, puisque les latrines du projet ne sont pas encore arrivées à l'étape de vidange. Au moment opportun, une formation-démonstration sera organisée avec les utilisateurs des latrines, au fur et à mesure, sur la vidange et l'utilisation des sous-produits.

e) Branchement des infrastructures additionnelles (CMS) au système d'eau

- **Réalisation des travaux d'extension d'eau potable vers le Centre de santé**

Pour cette phase, le projet a prévu de connecter le centre de santé (CMS) d'AFAD au réseau d'eau, par une canalisation séparée, directement sur la citerne de Kopégan. L'idée est de conserver l'ancien mécanisme d'alimentation en eau du CMS autonome et éviter qu'il soit relié au réseau d'eau potable du village afin d'empêcher une contamination éventuelle, étant donné que l'ancien système utilise l'eau de pluie et de puits stocker dans une citerne. Les travaux de connexion ont été réalisés et le CMS dispose aujourd'hui des deux systèmes séparés d'alimentation en eau. L'ancien système pour les besoins de lessive, douche et toilette ; et le nouveau système d'eau potable pour les soins sanitaires et la consommation (pour les patients et le personnel).

Le Collège de Kpakopé-Elémé et les écoles primaires de Kpakopé et Elémé ont aussi bénéficié du branchement d'eau potable.

La population a contribué à la réalisation de ces travaux de branchement par les fouilles nécessaires et le remblayage des tranchés après les travaux d'adduction d'eau.

Quelques images des travaux de fouille

Vue du branchement de l'eau potable au CMS d'AFAD et … dans une école primaire

f) Développement des mécanismes de collaboration et d'échange sur des questions d'eau entre les communautés locales, l'administration régionale et les structures gouvernementales nationales

- **Installation des réunions régulières avec les membres du comité de gestion d'eau et l'animateur/chef projet**

L'une des activités majeure du Chef projet a été la mobilisation et l'accompagnement des membres du comité de gestion d'eau. Ces membres, bien que disponibles pour leur mission, manquaient de dynamisme et de créativité pour l'accomplissement. Pour arriver aux résultats actuels cités plus haut, il a fallu un travail constant et patient du Chef projet avec les membres des différents comités eau. Les invitations aux réunions, la tenue des réunions les échanges et réflexions sur les stratégies d'amélioration de la gestion du réseau d'eau sont un souci et une tâche constante. Le responsable préfectoral de l'hydraulique villageoise de Kpélé est aussi associé à cette tâche. Il vient périodiquement s'entretenir avec les membres du comité fédéral pour s'enquérir de l'évolution de leurs activités et de la caisse eau. Il a été pour beaucoup dans l'adoption de l'organisation actuelle de gestion financière du système d'eau.

Le responsable préfectoral de l'hydraulique villageoise est aussi le formateur des membres des comités eau (Agent formant). Ainsi, il a animé les sessions de formation de trois jours des membres des quatre anciens comités eau (années 1 et 2) sur leurs rôles et

responsabilités, les outils de gestion administrative et financière, les rôles et responsabilités des membres du comité eau.

Les membres des 3 nouveaux comités eau ont quant à eux suivi récemment une formation de trois jour avec EAA qui a abordé les même thématiques mais en abordant aussi en détail les questions d'hygiène et assainissement.

Les membres des nouveaux comités eau en atelier de formation

- **Implication des autorités locales dans le processus de la mise en œuvre du projet**

Les autorités locales des trois villages ont été associées à la mise en œuvre du projet depuis le début. Les Chefs de villages, les membres des CVD, les Chefs de collectivités ont été toujours informés des activités à mettre en œuvre. Ceci permet leur aide dans la mobilisation de la population pour les travaux nécessitant leur contribution (fouilles, main d'œuvre non spécialisée, réunions communautaires etc.). Les autorités locales sont édifiées sur leur part de responsabilité dans la pérennisation du système d'eau et les membres des comités eau s'adressent à elles pour la résolution des difficultés éventuelles et la mobilisation de la population autour de leurs actions.

- **Souscription du comité de gestion d'eau dans un réseau thématique (eau, hygiène et assainissement)**

Il est prévu d'orienter le comité de gestion d'eau vers l'adhésion à un réseau thématique tel que l'AUSEPA (association des usagers du service de l'eau potable et assainissement) fin de pouvoir bénéficier des expériences des autres membres de ce réseau lors des rencontres d'échange. Dans la pratique, les informations recueillies sur l'USEPA nous permis de comprendre que c'est une organisation de gestion des points d'eau à l'image des comités eau mais utilisant une autre approche plus lucrative. Il s'agit de confier les points d'eau à un gestionnaire qui recrute et paye les fontainiers. En analysant ce mécanisme, il n'est pas adapté à la stratégie de notre projet, car c'est des ouvrages réalisés avec une forte participation de la communauté qui est responsable de sa gestion. Adopter une telle méthode déstabiliserait la base communautaire et solidaire du système d'eau. La solution de rechange est de faire venir souvent les acteurs d'autres organisations développant des projets similaires pour partage d'expériences (EAA, Croix-Rouge, Hydraulique villageoise, UNICEF Togo, BorneFonden etc.

- **Célébration de la fête de l'eau à Elémé le 2 février 2015**

Au cours des années 2014 et 2015, les communautés d'Elémé Kopégan, Tsitsakopé et Kpakopé se sont rappelé la fête d'inauguration du réseau d'eau dans la localité en commémorant la journée du 2 février. Cette manifestation a eu lieu le 2 février 2015 sur l'initiative des leaders communautaires. Les responsables des trois villages se sont entendus pour organiser l'événement (réunions, cotisations, invitations, informations/sensibilisations, réjouissances populaires rafraichissement etc.). Les communautés ont été accompagnées par AFAD dans l'organisation de ces fêtes de l'eau (pour faciliter la confection des banderoles et T-shirts).

Quelques images des manifestations de la journée du 2 février 2015

2.2.2. Résultats

- Plus de 95% des ménages des 3 villages payent pour la consommation de l'eau là où elle est disponible ;
- L'eau potable est disponible à proximité ;
- Beaucoup de temps gagné par les femmes pour les autres activités (économiques) ;
- Augmentation du taux de scolarisation des enfants ;
- Les cas de maladies hydriques venant de ces localités baissent à la consultation ;
- Les comités de gestion surveillent le système de gestion d'eau et veillent à l'entretien du système d'eau ;
- Les techniciens locaux s'occupent professionnellement de l'entretien du système d'eau ;
- Les revenus de la caisse d'eau progressent normalement, on a plus de 1 100 000FCFA aujourd'hui (banque et caisse) ;
- La connaissance de la population sur les relations entre eau potable, hygiène et assainissement a considérablement augmenté. La population gère soigneusement l'eau potable maintenant accessible ;
- Le travail de sensibilisation sur les questions d'eau, hygiène et assainissement se fait et les bonnes pratiques commencent par s'ancrer dans la communauté dans ces domaines ;
- 45 latrines Ecosan construits au total,
- 24 réunions du comité central tenues, plus de 1 100 000 FCFA à l'actif de la caisse eau du projet,

- 13 formations/ recyclages organisées : 2 par organisation durant les deux ans (Enseignants, CSS, Comités des parents d'élèves, Comités eau (03), Techniciens endogènes et Animateurs locaux/ASC) etc.

2.3. Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre et solutions envisagées

Il n'y a pas eu de difficulté majeure ayant entravé la mise en œuvre des activités. Nous pouvons néanmoins relever quelques-unes :

- La difficile mobilisation des acteurs pour les activités diverses, à cause de leurs occupations respectives ;
- Le non branchement des trois quartiers sur le réseau d'eau à cette phase a constitué un véritable obstacle à leur participation aux autres activités ;
- L'acheminement des matériaux vers certains ménages pour la construction des latrines n'a pas été chose aisée, ainsi que la mobilisation des ressources locales (fonds et matériaux) ;

<u>Comme solutions, nous avons</u> *:*

- ✓ *Intensifié les sensibilisations et la mobilisation de la population et des différents acteurs.*
- ✓ *Organisé plusieurs rencontres d'explication avec les populations des trois quartiers non atteints par l'eau potable (Avémégbé, Anyigbadzé et Togomé) sur les démarches pour ces réalisations dans une nouvelle phase ;*
- ✓ *Le transport des matériaux (ciments, fer, briques fabriquées ailleurs) à moto ou à pieds vers les ménages enclavés et la multiplication des visites pour inciter à la mobilisation de la participation des bénéficiaires. Adopter à l'avenir le processus ATPC pour une plus grande couverture avec les latrines traditionnelles.*

2.4. Indicateurs et indicateurs comparatifs

Les indicateurs objectivement vérifiables sont identifiés dans la matrice du cadre logique. Tels que répertoriés, ils ne pourront objectivement être renseignés que par une étude bien organisée. Etant donné qu'IAMANEH propose une évaluation des impacts du projet eau, nous pensons qu'elle sera bienvenue pour aider à renseigner ces indicateurs.

2.5. Respect des standards minimaux de qualité exigés par la CB

Les activités précités sont mises en œuvre dans le respect des standards minimaux de qualités présentés dans la proposition initiale de projet. Les ouvrages sont construits dans le respect des plans et normes signifiés d'avance par AFAD. Il en est de même pour les formations dont les thèmes de discussion et les méthodes d'organisation satisfont les normes standard exigées et appliquées par les programmes des divers partenaires privés et étatiques.

2.6. Conclusion

Le présent rapport présente les activités des deux années du projet « eau potable, hygiène et assainissement pour la santé de la population des villages voisins du centre de santé ASG d'Elémé ». A terme, l'objectif est de rendre la communauté responsable de la gestion rationnelle du système d'eau en intégrant les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement

pour la sauvegarde d'une bonne santé. Les activités prévues sont entièrement réalisées et d'autres jugées nécessaires mais non prévues ont été aussi réalisées, selon la disponibilité financière. Nous sommes sur la bonne voie, au vu des résultats atteints au terme de la phase.
Certaines activités telles que : le suivi des comités eau, le suivi de l'utilisation des latrines et la formation à l'utilisation de ses sous-produits, le suivi des CSS et la sensibilisation/mobilisation sociale doivent continuer dans le temps pour que les objectifs puissent être atteints à long terme. Aujourd'hui, les données statistiques du CMS révèlent une diminution conséquente des cas des pathologies liées à l'eau dans les trois villages du projet (diarrhée, vers intestinaux, infections vaginales, maladies de la peau etc.). C'est la preuve que l'impact souhaitée est visible.

Nous remercions tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans la mise en œuvre des activités de ce projet ; particulièrement les partenaires financiers : La Chaîne du bonheur et IMANEH suisse pour leur collaboration et leur disponibilité à nous accompagner dans l'accomplissement de cette noble mission. Le cap est mis sur une nouvelle phase de projet.

3. Coordination sur le terrain entre acteurs

La collaboration entre les différents acteurs du projet s'est bien passée. L'équipe du projet a été disponible, motivé et engagé tout comme la population bénéficiaire. Les partenaires des services techniques de l'Etat nous ont accompagnés également dans la mise en œuvre des activités (en ce qui les concerne). Il s'agit du Technicien supérieur de génie sanitaire de la Direction préfectorale de la santé de Kloto et du responsable préfectoral de l'hydraulique villageoise de Kpélé. Les contacts ont été permanents avec Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) qui a animé les sessions de formation des Enseignants, CSS et animateurs locaux/ASC. Il en est de même avec la Croix-Rouge Togolaise, région des plateaux qui est un prédécesseur dans une pareille initiative dans la région (et qui a aussi aidé à animer la deuxième formation des animateurs locaux). La dernière formation des nouveaux comités eau a été animée par un Formateur envoyé par EAA et qui travaille sur un projet similaire avec l'UNICEF Togo.

4. Demande de modification

Durand la réalisation des activités de cette phase de projet, AFAD n'a formulé aucune demande de modification de la proposition initiale de projet. Il y a seulement quelques ajustement par rapport à des activités planifiées mais non budgétisées et certaines activités connexes, mais rien qui sorte de la stratégie du projet.

5. Suivi opérationnel par l'organisation d'entraide

Au niveau interne, les activités du projet sont suivies par l'équipe du projet. Pour cela, une planification opérationnelle est faite et le niveau de réalisation, la qualité et la périodicité des activités sont évaluées par rapport aux moyens disponibles et la planification initiale.

Au niveau externe, les services techniques étatiques (hydraulique villageoise et service d'EHA) et EEA font un suivi-formatif pour le respect de la politique nationale et des normes standards dans la réalisation des activités.

Aussi, le partenaire IAMANEH a effectué une visite de suivi des activités en début septembre 2014. Cette visite a permis à Madame Beate KIEFER de constater l'évolution des activités dans la zone et d'échanger avec certains acteurs du projet. Aussi, une Consultante a été

coptée par IAMANEH pour la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du projet eau et l'identification d'une nouvelle phase de projet. Il s'agit de Fabienne THOMAS de Volkart vision, qui a séjourné au Togo en début décembre 2014. Les résultats de sa mission ont été transmis à IAMANEH et AFAD et le travail de planification d'une nouvelle phase du projet eau s'est poursuivi par l'équipe d'AFAD, de concert avec IAMANEH. Le document de projet a été approuvé par IAMANEH et cette nouvelle phase du projet eau démarre ce septembre 2015.

6. Décompte financier intermédiaire ou final et plan de financement

Confère les rapports financiers de la période.

7. Visibilité

Pour la visibilité des actions et des partenaires, des plaques publicitaires ont été fabriquées et installées au niveau des bornes fontaines, dans les villages et du bâtiment du bureau-magasin. Aussi, les logos et/ou noms de tous les partenaires sont mis sur les matériels du projet (kits de sensibilisation, postes à eau etc.).

Sans commentaire …

ANNEXE

Le rapport financier de fin de phase ;

Le rapport d'audit de la période (plus tard).